

MESSE DU SOIR

Lecture du livre de l'Exode

En ces jours-là, dans le pays d'Égypte,
le Seigneur dit à Moïse et à son frère Aaron :
« Ce mois-ci sera pour vous le premier des mois,
il marquera pour vous le commencement de l'année.
Parlez ainsi à toute la communauté d'Israël :
le dix de ce mois, que l'on prenne un agneau par famille, un agneau par maison.
Si la maisonnée est trop peu nombreuse pour un agneau,
elle le prendra avec son voisin le plus proche,
selon le nombre des personnes.
Vous choisirez l'agneau d'après ce que chacun peut manger.
Ce sera une bête sans défaut, un mâle, de l'année.
Vous prendrez un agneau ou un chevreau.
Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour du mois.
Dans toute l'assemblée de la communauté d'Israël,
on l'immolera au coucher du soleil.
On prendra du sang, que l'on mettra sur les deux montants et sur le linteau
des maisons où on le mangera.
On mangera sa chair cette nuit-là,
on la mangera rôtie au feu,
avec des pains sans levain et des herbes amères.
Vous mangerez ainsi : la ceinture aux reins,
les sandales aux pieds, le bâton à la main.
Vous mangerez en toute hâte :
c'est la Pâque du Seigneur.
Je traverserai le pays d'Égypte, cette nuit-là ;
je frapperai tout premier-né au pays d'Égypte,
depuis les hommes jusqu'au bétail.
Contre tous les dieux de l'Égypte j'exercerai mes jugements :
Je suis le Seigneur.
Le sang sera pour vous un signe,
sur les maisons où vous serez.
Je verrai le sang, et je passerai :
vous ne serez pas atteints par le fléau
dont je frapperai le pays d'Égypte.
Ce jour-là sera pour vous un mémorial.
Vous en ferez pour le Seigneur une fête de pèlerinage.
C'est un décret perpétuel : d'âge en âge vous la fêterez. »

– Parole du Seigneur.

Ps (115 (116b), 12-13, 15-16ac, 17-18)

**R/ La coupe de bénédiction
est communion au sang du Christ. (cf. 1 Co 10, 16)**

Comment rendrai-je au Seigneur
tout le bien qu'il m'a fait ?
J'élèverai la coupe du salut,
j'invoquerai le nom du Seigneur.

Il en coûte au Seigneur
de voir mourir les siens !
Ne suis-je pas, Seigneur, ton serviteur,
moi, dont tu brisas les chaînes ?

Je t'offrirai le sacrifice d'action de grâce,
j'invoquerai le nom du Seigneur.
Je tiendrai mes promesses au Seigneur,
oui, devant tout son peuple.

Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens

Frères,
moi, Paul, j'ai moi-même reçu ce qui vient du Seigneur,
et je vous l'ai transmis :
la nuit où il était livré,
le Seigneur Jésus prit du pain,
puis, ayant rendu grâce,
il le rompit, et dit :
« Ceci est mon corps, qui est pour vous.
Faites cela en mémoire de moi. »
Après le repas, il fit de même avec la coupe,
en disant :
« Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang.
Chaque fois que vous en boirez,
faites cela en mémoire de moi. »

Ainsi donc, chaque fois que vous mangez ce pain
et que vous buvez cette coupe,
vous proclamez la mort du Seigneur,
jusqu'à ce qu'il vienne.

– Parole du Seigneur.

Évangile

Gloire et louange à toi, Seigneur Jésus !

Je vous donne un commandement nouveau, dit le Seigneur :

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »

Gloire et louange à toi, Seigneur Jésus ! (cf. Jn 13, 34)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu

Mt 26,17-30

Le premier jour de la fête des pains sans levain,
les disciples s'approchèrent et dirent à Jésus :

« Où veux-tu que nous te fassions les préparatifs
pour manger la Pâque ? »

Il leur dit :

« Allez à la ville, chez un tel,
et dites-lui :

'Le Maître te fait dire :

Mon temps est proche ;

c'est chez toi que je veux célébrer la Pâque
avec mes disciples.' »

Les disciples firent ce que Jésus leur avait prescrit
et ils préparèrent la Pâque.

Le soir venu,

Jésus se trouvait à table avec les Douze.

(...)

Pendant le repas,

Jésus, ayant pris du pain

et prononcé la bénédiction,

le rompit et, le donnant aux disciples, il dit :

« Prenez, mangez :

ceci est mon corps. »

Puis, ayant pris une coupe et ayant rendu grâce,

il la leur donna, en disant :

« Buvez-en tous,

car ceci est mon sang,

le sang de l'Alliance,

versé pour la multitude en rémission des péchés.

Je vous le dis :

désormais je ne boirai plus de ce fruit de la vigne,

jusqu'au jour où je le boirai, nouveau, avec vous

dans le royaume de mon Père. »

Après avoir chanté les psaumes,

ils partirent pour le mont des Oliviers.